



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture d'Istres

LABORATOIRE TERRITORIAL INDUSTRIE FOS-BERRE

**RECRUTEMENT DU COLLÈGE CITOYENS
EN FÉVRIER 2023**

- DOSSIER DE PRESSE -



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contexte et objectifs de la démarche

Le pôle industrialo-portuaire pensé et mise en œuvre par l'État à partir des années 60 a radicalement transformé le pourtour de l'étang de Berre, passé en quelques années de la pêche et des activités halieutiques à l'industrie lourde. Il est aujourd'hui le premier bassin industriel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La montée en puissance, sur les deux dernières décennies, des enjeux de santé publique, de préservation du cadre de vie et de l'environnement constitue une donne nouvelle.

La transition écologique et énergétique, et la décarbonation de l'industrie, posent dans les années à venir l'enjeu d'une mutation cruciale, en termes d'emplois et d'activités, de ce bassin industriel.

Avec le plan « France 2030 », l'État français souhaite développer la compétitivité et la création de nouvelles filières industrielles, en optimisant la production, en la rendant plus durable et moins impactante pour l'environnement.

Décarbonée, plus verte, l'industrie de demain du golfe de Fos et du pourtour de l'Étang de Berre doit, dans sa forme et son développement, avoir pour ambition de participer à l'équilibre et à l'harmonie du territoire

Pour contribuer à un développement industriel soutenable, articulé avec le meilleur niveau de normes environnementales et la préservation du cadre de vie, l'État et les acteurs territoriaux portent la mise en place et l'animation d'un laboratoire territorial à l'échelle des 21 communes de l'arrondissement d'Istres : **le laboratoire territorial industrie Fos-Berre.**

Le laboratoire territorial vise à associer l'État, les collectivités territoriales, les acteurs industriels et économiques et les associations avec le grand public au sein d'une réflexion commune pour définir une vision claire et stratégique du territoire à l'horizon 2040.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de réciprocité entre les responsables économiques et les habitants du territoire et leurs représentants, afin de prendre en considération à la fois les enjeux d'implantation de projets industriels et les préoccupations des populations en matière de cadre de vie, santé publique et environnement.



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le « Lab territorial industrie Fos-Berre » ambitionne de répondre à trois objectifs :

- **Faire connaître et partager la culture et les enjeux industriels** pour faire converger le niveau de connaissance des problématiques industrielles de l'ensemble des acteurs du territoire ;
- **Co-construire les lignes d'horizons sur l'avenir industriel** pour favoriser l'émergence d'une vision commune, intégrée et partagée de l'avenir industriel du territoire à moyen et long terme ;
- **Co-construire les conditions de soutenabilité des projets** industriels de demain, notamment en termes de cadre de vie, d'environnement et d'habitat.



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La démarche du Lab territorial industrie Fos-Berre

Afin de répondre aux objectifs du laboratoire territorial et faire émerger des propositions concrètes pour définir le paysage industriel futur du pourtour de l'Étang de Berre, 80 personnes, dont 30 citoyens et citoyennes, vont travailler ensemble pour établir les axes d'action pour que les implantations industrielles de demain soient prospères, responsables, durables et bénéfiques pour le territoire durant les décennies à venir.

Le processus de mise en place du Lab est prévu en 2 étapes :

- **1^{ère} phase d'émergence** : Réflexion collective de mars à septembre 2023 avec 5 étapes de travail ;
- **2^{ème} phase de fonctionnement** : Mise en œuvre des orientations et actions issues de la 1^{ère} phase.

La première phase débutera en mars 2023 par une séance d'installation où les membres seront invités à faire connaissance et à partager les attendus de la démarche. Elle se poursuivra avec 4 ateliers participatifs d'avril à septembre, permettant de partager des connaissances, de proposer une vision prospective du territoire, de contribuer à l'élaboration d'orientations partagées pour l'avenir puis de décliner ces orientations en actions opérationnelles.

Le calendrier prévisionnel des séances de travail est le suivant :

Période	Étape
Mars	Séance d'installation
Mi-avril	Atelier : Connaissances partagées
Fin mai	Atelier : Vision prospective partagée du territoire
Mi-juin	Atelier : Orientations partagées
Fin août	Atelier : Actions partagées et mise en application

Le projet est soutenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP).



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les acteurs « parties prenantes » du Lab territorial industrie Fos-Berre

Ils se réuniront annuellement sous l'invitation du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône.

a) Acteurs publics

- Préfecture des Bouches-du-Rhône / Sous-Préfecture d'Istres
- Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Direction interministérielle de la transformation publique (DITP)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA (DREAL)
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
- Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 13)
- Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP 13)
- Agence régional de santé (Délégation des Bouches-du-Rhône)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME) - Pôle emploi
- AFPA
- Délégation régionale INSEE
- Délégation générale de l'armement
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur/Rising sud
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Métropole Aix-Marseille Provence
- Provence promotion
- Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)
- GIPREB (syndicat mixte)
- Les communes de l'arrondissement d'Istres
- Chambre de commerce et d'industrie
- Chambre d'agriculture
- Chambre des Métiers
- Base aérienne 125

b) Groupements professionnels

- Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13)
- Groupement Maritime et industriel de Fos et sa Région (GMIF)
- Organisations professionnelles et syndicales (U.I.IM/AFPA/Oleum/France-Chimie Méditerranée/UFIP...)
- Le GIFAS

c) Associations et plateformes

- Plateforme PIICTO
- Association Team-Henri Fabre – Atmosud



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- SPPPI – Dispositif REPONSES
- FNE
- Association syndicale libre de CLESUD
- Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos-sur-Mer
- Association MCTB
- Association MNLE
- Association Étang Nouveau
- Institut éco citoyen
- Cap Énergies

d) Grands acteurs industriels –

- Air Liquide
- Airbus Hélicoptères – Dassault
- Safran
- Thalès
- ArcelorMittal
- Asco Industrie
- Calcaires Régionaux
- Engie
- EveRé/Métropole AMP
- ExxonMobil
- Geogaz
- Géosel
- GrtGaz
- H2V
- Ineos
- Kem One
- LyondellBasell Berre et Fos
- Naphtachimie
- Petroineos
- Primagaz
- Solamat Merex
- Total Énergies
- Véolia
- EDF
- Imerys

e) Universités et centres de recherche

- Aix-Marseille Université
- Chaire ville, industrie et transition écologique du CIRED/CNRS/PARIS TECH/Université Paris- Nanterre
- Laboratoire EconomiX du CIRED/CNRS/Paris TECH/Université Paris-Nanterre
- Laboratoire territorial du TIGA (« territoires d'innovation de grande ambition » du PIA)
- TIGA Lyon-St-Etienne « Réconcilier Industrie et Société »
- Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.
- HEIP
- Paris School of Economics
- PRME du Global Compact de l'ONU - Fondation Economy of Mutuality
- Fos EPSEAL

La partie prenante population est intégrée via le recrutement sur manifestation d'intérêt de la collégialité citoyenne et les représentants désignés par les cadets de l'industrie.



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La comitologie du Lab territorial industrie Fos-Berre

a) Le directeur de projet

Le laboratoire industrie n'a pas vocation à détenir la personnalité juridique. Il s'agit d'un regroupement de partenaires. Le projet est initié par la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le directeur de projet est le sous-préfet d'Istres. Il coordonne les trois objectifs et l'ensemble des activités du laboratoire territorial industrie.

b) Le secrétariat général

Il est composé du directeur de projet assisté des représentants du SGAR, de la DREETS, de la DREAL, de la DDTM, de la Métropole, de la Région et du GMIF. Il a pour mission l'établissement des ordres du jour et comptes-rendus des instances de gouvernance, le pilotage des moyens et des financements, la gestion de la communication, des réunions, des événements et du tiers-lieu.

c) Le comité de pilotage

Le comité de pilotage prendra la forme suivante :

- Président : M. le Préfet des Bouches-du-Rhône
- Le directeur de projet, M. le Sous-préfet d'Istres
- Le président du GMIF
- 5 industriels désignés par le GMIF en son sein :
 - o Le directeur d'ArcelorMittal Méditerranée
 - o Le directeur Elengy – Fos Cavaou
 - o Le directeur Evere SAS
 - o Le directeur de LyondellBasell Berre
 - o Le directeur de Petroineos
- Le président de la CCI Aix-Marseille Provence
- Le président du comité des élus
- Le Vice-Président de la Métropole à l'industrie
- Le président du GIPREB
- Le maire de Martigues
- Le maire de Berre l'Étang
- Le maire de Fos-sur-Berre
- Un représentant de la Région
- Un représentant du Département
- Un représentant de l'ANCT
- Un représentant de la DITP
- Un représentant du SPPPI
- Un représentant du GPMM
- Un représentant de PIICTO
- Le Secrétaire général pour les affaires régionales
- Le DREETS
- Le DREAL
- Le DDTM
- Un représentant de pôle emploi
- Un représentant de l'AFPA
- FNE13
- Deux délégués du Caucus Lab / Cadets de l'industrie
- Un représentant syndical des dockers du GPMM (bassins Ouest)



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Le représentant de la fédération française de la métallurgie
- Le représentant de la fédération de France chimie
- Le représentant de l'union française des industries pétrolières (UFIP)
- Deux chercheurs
- Une personnalité qualifiée (M. Olivier DARRASON)
- Une personnalité qualifiée (M. Kévin POLIZZI)
- Un expert animateur de la démarche Lab

Il sera animé par le directeur de projet, sous-préfet d'Istres, membre du comité de pilotage.

Les membres, ainsi que ceux des comités visés infra, sont désignés par le préfet des Bouches-du-Rhône, qui en assure la présidence.

Le comité de pilotage définit la feuille de route annuelle du laboratoire, organise la coordination et la méthodologie de travail, définit les responsabilités prises en charge par les acteurs impliqués, valide les projets évènementiels et de communication, sollicite et coordonne les moyens de financement nécessaires au laboratoire.

d) Le comité des élus

Il est composé des maires de l'arrondissement d'Istres et élus de la Métropole dans l'arrondissement, d'un conseiller régional et d'un conseiller départemental. Ces réunions pour avis sont convoquées par le secrétariat général.

e) Le comité scientifique et d'expertise

Il est composé d'experts, de praticiens et d'organismes qualifiés dans les domaines suivants : évaluation des politiques publiques, développement industriel, aménagement du territoire, développement des transports et de la logistique, économie, sociologie, urbanisme, droit et dans le domaine participation citoyenne.

f) Désignation d'un pilote pour chacun des 3 objectifs

Le comité de pilotage désigne en son sein une institution pilote pour chacun des 3 objectifs.



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'industrie sur le territoire Fos-Berre : situation et dynamiques d'évolution

- Secteurs d'activités principaux : industrie pétrolière, pétrochimie, métallurgie, aéronautique, logistique et tout ce qui est lié aux installations du Grand Port Maritime de Marseille ;
- Ces activités représentaient 42 % des emplois de l'arrondissement d'Istres ainsi que 5,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018 ;
- En 2021, les 21 communes de l'arrondissement d'Istres représentent 7,2 % des emplois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 16 % des emplois des Bouches-du-Rhône ;
- Sur l'arrondissement d'Istres, en 2018 le secteur industriel regroupait 24,6% de la population active ;
- Depuis la fin des 30 Glorieuses, la zone industrialo-portuaire Fos/Berre n'a enregistré aucune implantation industrielle majeure ;
- Le département des Bouches-du-Rhône émet 51 % des émissions gaz à effet de serre de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- 17 projets sont envisagés pour les années à venir afin d'œuvrer à la décarbonation dans l'arrondissement d'Istres, avec pour objectif de réduire les émissions de 73% d'ici à 2030 ;
- Le développement industriel du territoire Fos-Berre est confronté à une pénurie foncière et à des besoins logistiques mal satisfaits ;
- Entre 2020 et 2024, le GPMM a prévu d'investir 342 millions d'euros pour aménager son patrimoine et s'engage à maintenir la biodiversité, à minimiser les externalités négatives des établissements de la zone et à prévenir les risques d'inondations et technologiques.



PRÉFET DES BOUCHES- DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Recrutement du collège citoyen

Construisons ensemble le futur du territoire

Vous souhaitez vous investir en participant à la construction de l'avenir du territoire ? Faire part de vos aspirations et de vos préoccupations ? Enrichir les réflexions par votre connaissance et votre expérience locales ? La sous-préfecture d'Istres vous invite à participer à la démarche en intégrant le collège de citoyens du Lab territorial industrie Fos-Berre.

Vous pouvez présenter votre candidature **jusqu'au 19 février 2023** en remplissant le formulaire accessible à l'adresse suivante <https://fr.surveymonkey.com/r/Lab-Fos-Berre-candidature-citoyens> ou via le QR Code ci-contre :



La composition des 30 femmes et hommes membres du collège citoyens sera réalisée en recherchant l'obtention d'un panel représentatif de la population de l'arrondissement d'Istres (âge, catégories socio-professionnelles, commune de résidence) et paritaire homme/femme. Les motivations exprimées seront également prises en considération dans le choix des candidats correspondants aux profils représentatifs recherchés.

Condition pour candidater

- Avoir plus de 18 ans ;
- S'engager à participer bénévolement au laboratoire territorial (les frais de déplacements seront défrayés) ;
- Habiter dans l'une des 21 communes de l'arrondissement d'Istres : *Berre-l'Étang ; Carry-le-Rouet ; Châteauneuf-les-Martigues ; Cornillon-Confoux ; Ensues-la-Redonne ; Fos-sur-Mer ; Gignac-la-Nerthe ; Grans ; Istres ; Marignane ; Martigues ; Miramas ; Port-de-Bouc ; Port-Saint-Louis-du-Rhône ; Rognac ; Le Rove ; Saint-Chamas ; Saint-Mitre-les-Remparts ; Saint-Victoret ; Sausset-les-Pins ; Vitrolles.*)
- S'engager sur le principe de participer à tous les ateliers, qui se dérouleront en soirée, de 18h à 20h



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Être motivé pour réfléchir collectivement au développement humain et industriel du territoire, dans le respect mutuel, l'écoute, la convivialité et selon des méthodes mobilisant l'intelligence collective
- Nous faire part de vos motivations pour participer

Afin de favoriser la réflexion et la maturation collective lors de chacune des séances, vous êtes invité(é), dans la mesure de vos possibilités à participer à chacune des cinq séances de travail.